



MANIF: Action Justice pour Tous - Bruxelles 13 juin

Geplaatst op zondag 02 juni 2013 | 

 SHARE

Pour rappel, cette initiative, marquée d'abord par le lancement d'une pétition, ensuite par l'envoi d'une lettre ouverte à Di Rupo, émane de la plateforme Justice Pour Tous, constituée en réaction à ce projet de réforme qui risque de démanteler l'accès à l'aide juridique. Cette plateforme rassemble une vaste palette d'associations, de syndicats et d'avocats, du Nord et du Sud du pays, autour du droit fondamental de l'accès à la justice pour tous.

Aux dernières nouvelles, les projets d'arrêtés royaux définissant les modalités d'application du ticket modérateur sont catastrophiques, et constituent un véritable recul en termes d'accès des personnes les plus précarisées à l'aide juridique. Il est d'autant plus **nécessaire de réagir tous ensemble, et en force**.

La lettre ouverte a été envoyée le 31 mai au 1er Ministre, au nom de l'ensemble des signataires (liste ci-dessous). Elle a aussi été envoyée à la presse, côté flamand et francophone. Nous espérons qu'elle paraîtra en carte blanche tout prochainement.

Prochaine étape? **L'action du 13 juin, à laquelle vous êtes toutes et tous attendus.**

L'événement se déroulera en deux temps :

- D'abord, **à 10h, un grand rassemblement place Royale**, qui – pour réussir – doit attirer un grand nombre de personnes issues des milieux et des secteurs les plus divers. C'est pourquoi nous vous demandons de diffuser l'appel à rassemblement, le plus largement possible, à travers vos réseaux.

- Ensuite, **à 10h30, une délégation** composée de 8 représentants (hauts responsables/figures médiatiques) de la société civile, des syndicats et des avocats, **se dirigera vers le 16 rue de la Loi, pour aller rencontrer Di Rupo**, lui faire part de notre message et lui demander de renoncer à cette réforme très dommageable et d'ouvrir un vrai débat sur l'aide juridique.

Enfin, la pétition toujours en ligne a récolté 6700 signatures jusqu'à présent. Notre objectif: 20000 signatures pour le 13 juin! Signez la pétition:

http://www.petitions24.net/halte_au_demanlement_du_droit_a_laide_juridique ou
http://www.petities24.com/stop_afbraak_juridische_bijstand